



**Conseil de
Développement**

Pays de Lorient

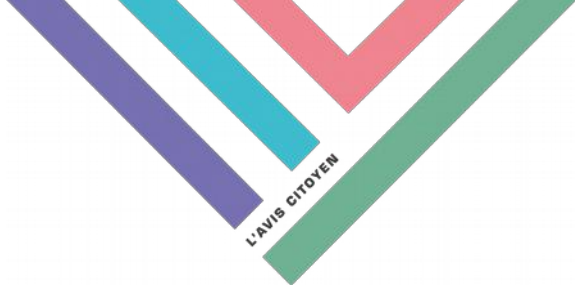
DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ AU PAYS DE LORIENT

1^{ère} approche

Rapport d'étape 2015-2016 du groupe de travail
Démocratie et Citoyenneté

Octobre 2016





SOMMAIRE

Introduction :

I. Objectifs et méthode retenue

- A. Objectif du groupe de travail
- B. La méthode retenue : une démarche participative

II. La démocratie et la citoyenneté : des conceptions et des pratiques plurielles

- A. Préalables. Un guide d'entretien
- B. L'avis des jeunes
- C. Les conceptions et les pratiques à l'échelon communal
 - C.1. le point de vue des élus
 - C.2. le point de vue de la population

III. La démocratie et la citoyenneté au Pays de Lorient : quels défis aujourd'hui et pour demain ?

- A. Les pratiques à l'échelon du Pays : forces – faiblesses – défis
 - A.1. le point de vue des élus
 - A.2. le point de vue de la population
- B. Que faire ?
 - B.1 le point de vue des élus
 - B.2. le point de vue de la population

IV. Bilan des actions réalisées

V. Synthèse

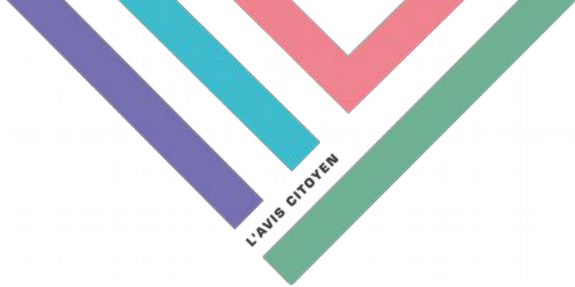
- A. Constats et attentes
- B. Propositions d'actions

Annexes

Le groupe de travail : composition

Synthèses des rencontres avec les élus et avec les citoyens

Références



Introduction : une thématique lancée lors de l'AG constitutive du Conseil de Développement, dans un contexte national dramatique

A l'issue de son AG constitutive (février 2015), le Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL) a mis en place un groupe de travail intitulé « Démocratie et citoyenneté ». Ces deux termes résumaient de nombreuses idées émises par les participants de l'AG¹.

Après plusieurs réunions visant à définir ses objectifs, le groupe de travail s'est vu charger par le bureau du 1^{er} juin 2015 d'organiser une « **journée de la démocratie participative au Pays de Lorient** ». La date en a été fixée au 28 mai 2016.

L'objet du présent rapport est de présenter les lignes principales des actions menées, des informations collectées, et d'esquisser des perspectives d'action.

I - OBJECTIF ET MÉTHODE RETENUE

A. Objectif du groupe de travail

Nous sommes partis d'un constat : la démocratie est en crise ; il y a une aspiration à faire fonctionner la démocratie d'une façon différente pour être en prise avec les citoyens. Nous avons commencé par échanger sur les différentes formes de démocratie participative mises en œuvre ailleurs dans d'autres régions.

Puis, le groupe s'est resserré et nous avons décidé de nous transporter sur le terrain, sur notre territoire, pour évaluer les situations commune par commune.

Il ne s'agissait pas pour nous de formuler un avis et encore moins de nous positionner comme des donneurs de leçon de démocratie. Nous avons pour objectif d'établir un diagnostic, un état des lieux.

Dans un 1^{er} temps, par la rencontre des maires (qui sont les représentants légitimes des habitants) et, dans un 2^e temps, par les rencontres avec les jeunes, les citoyens.

Après cette évaluation de la situation, nous avons l'intention de nous projeter sur des objectifs sur 2016-2017.

¹ Notons que cette AG a eu lieu moins d'un mois après les attentats de janvier 2015 (Charlie Hebdo,...)

B. Méthode retenue : une démarche participative

L'option a donc été d'aller d'abord au plus près du terrain et de donner la parole aux acteurs : la population et ses représentants. Le groupe de travail a commencé par élaborer un guide d'entretien qui devait permettre de fixer notre sujet d'étude.

Après avoir rencontré des lycéens et des proviseurs, le groupe de travail, composé d'une demi-douzaine de personnes, a décidé de ne pas se disperser et a donné la priorité à la consultation des maires des 30 communes du Pays de Lorient.

Ces consultations ont démarré en novembre 2015. Or, le soir même du premier entretien (13 novembre), avaient lieu de nouveaux attentats (Bataclan...), ce qui eut une influence certaine sur la programmation de nos rencontres avec les maires (elles nécessitèrent près de 4 mois et demi, le dernier entretien ayant eu lieu le 30 mars).

Une première synthèse des réponses obtenues (28) a pu être réalisée en janvier 2016 et fut présentée au Conseil d'administration du CDPL le 23 février. De grandes tendances se dégagèrent dans la façon dont les maires perçoivent la démocratie et la mettent en œuvre, et dans les questions qui les préoccupent et font débat dans le Pays de Lorient.

Afin de réaliser une consultation décentralisée de la population et de faire participer le plus grand nombre, le groupe de travail a ensuite organisé des réunions dans 6 communes du Pays de Lorient au cours de la seconde quinzaine de mai. Ces communes ont été choisies pour leur diversité et leur représentativité dans le Pays de Lorient. Le groupe voulait, en effet, connaître les avis des habitants de communes situées dans des secteurs géographiques contrastés : campagne, mer, rural, urbain, nord, sud, est, ouest. Le nombre était restreint du fait de la disponibilité réduite des membres du groupe de travail. Les jours retenus pour ces réunions ont été les suivants : mardi 17 mai, mercredi 18 mai, jeudi 19 mai, mardi 24 mai, mercredi 25 mai, jeudi 26 mai, dans les communes suivantes : Plouay, Languidic, Plouhinec, Lorient, Ploemeur, Gestel. Cléguer et Quéven ont également été sollicitées, mais aucune de ces trois dernières n'a été en mesure de mettre une salle à notre disposition. En définitive, cinq réunions seulement ont pu se tenir.

Les thèmes des ateliers proposés aux débats provenaient des problématiques ressortant de nos échanges avec les maires.

L'aboutissement de cette première phase de consultation de la population et de ses élus a eu lieu le 28 mai 2016, date de la « journée de la démocratie ». L'objectif était de rendre compte de nos entretiens, de réfléchir collectivement sur la réalité de la démocratie sur le territoire et d'élaborer des pistes d'action.

II- LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ : DES CONCEPTIONS ET DES PRATIQUES PLURIELLES

A. Préalables

Que cherchions-nous à savoir ?

Pour répondre à cette question, nous avons décidé, en juin 2015, de construire un guide d'entretien qui visait à évaluer ce qui est mis en œuvre en matière de démocratie sur le Pays de Lorient et à tracer des pistes de réflexion et d'action.

Guide d'entretien à destination des élus et de la population sur « la démocratie ».

Ce questionnaire a pour objectif d'évaluer ce qui est ou pourrait être mis en œuvre sur le territoire. Il comporte quatre parties :

- o première question (ouverte) : « comment définiriez-vous « la démocratie » ? »
- o seconde question (ouverte) : « selon vous, quels sont les « indicateurs » de démocratie, c'est-à-dire ceux qui vous paraissent illustrer le mieux la démocratie ? »
- o troisième question (fermée) : « dans la liste suivante d'indicateurs possibles, lesquels vous semblent les plus appropriés pour affirmer que la démocratie fonctionne ? Lesquels existent sur votre territoire ? Lesquels vous paraissent pertinents (intéressants à mettre en place) ? Non pertinents ? Essayés, mais qui ont échoué ?
 - permanences;
 - réunions de quartier;
 - visites des quartiers par les élus;
 - enquêtes publiques (qualité de l'enquête, participation des habitants);
 - publicité des conseils municipaux;
 - nombre de participants dans le public lors des réunions du conseil municipal;
 - facilité de consultation de l'ordre du jour;
 - facilité de consultation du procès-verbal;
 - existence de comités de quartiers;
 - participation ou abstention aux élections;
 - bulletin municipal ou autre magazine de la collectivité;
 - place accordée à l'opposition;
 - prise en compte des votes blancs;
 - participation des étrangers aux élections;
 - consultation de la population sur des projets d'aménagements d'espaces publics, de reconversion d'un site;
 - présence dans un bulletin municipal, de projets ouverts (à moyen ou long terme) avec appel à la population à apporter sa contribution;
 - pratique de micro-référendums (sur des micro-sujets), notamment par voie numérique;
 - budget participatif;
 - pour améliorer la démocratie, comment faire changer les comportements des gens, comment les convaincre de devenir acteurs ?
- o Quatrième question : « parmi ces indicateurs, lesquels seraient adaptables au niveau du Pays de Lorient ? »

B. L'avis des jeunes

Nous voulions connaître l'avis des jeunes, et notamment des lycéens, sur le sujet. C'est dans cette optique que nous avons rencontré des lycéens, des proviseurs et des CPE de deux lycées du Pays de Lorient (Jean Macé à Lanester, Dupuy de Lôme à Lorient).

B1. Rencontre avec la conférence de rédaction du journal « Gazette Saucisse »- Lycée Jean Macé – Lanester - Le 3 novembre 2015

20 lycéens et lycéennes participent à l'échange. Un jeune demande la parole pour expliquer le manque de motivation des jeunes pour ce sujet. Le débat portera sur l'abstention, la prise en compte des votes blancs (qui représentent des attentes non satisfaites de l'électorat face à l'offre existante), le manque d'information sur les différentes options politiques, la nécessité d'être formés à l'école sur ce point, la banalisation de la démocratie, le rôle des médias (qui font de la « politique people » ou ne retiennent qu'une phrase prononcée dans un discours et la décortiquent avec l'aide de spécialistes qui finissent par sortir du sujet), le ras-le-bol en entendant ses parents tenir tout le temps les mêmes avis. Plusieurs lycéens ne pensent pas que ce sujet puisse intéresser leurs camarades dans le journal. Le débat se termine sous les applaudissements des lycéens.

B2. Rencontre avec la Proviseure et les C.P.E. - Lycée Jean Macé – Lanester Le 18 novembre 2015

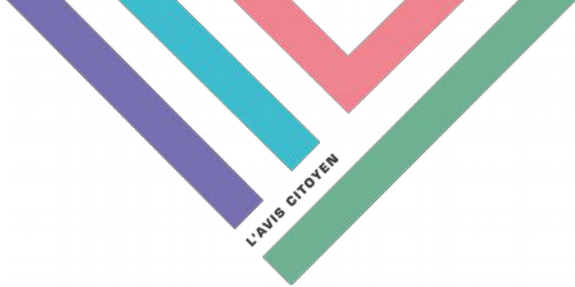
Mme L'Hour entrevoit deux entrées possibles dans cette thématique : les cours d'Enseignement Moral et Civique (EMC) et le Conseil de Vie Lycéenne (CVL). Elle évoque également l'expérience initiée par la municipalité de Lanester de consultation des jeunes pour la réalisation du skate-park et le réaménagement de l'Espace Mandela. Selon elle, l'échelon de la commune est peut-être plus facile à comprendre par les jeunes que l'échelon « Pays de Lorient ». Par ailleurs, les lycéens sont déjà impliqués dans le Conseil Régional des Jeunes (CRJ) constitué de délégués lycéens désignés par bassin. Ils se réunissent à raison d'une journée par mois à Rennes et travaillent en commissions (Ecologie-Développement durable, Santé, Communication, etc.). Ils mettent en place des campagnes d'affichage, un jeu. Quant au CVL, il a tenu sa première réunion la veille. Les lycéens y ont choisi un certain nombre d'axes de travail. Ce Conseil se réunit une fois par mois. Ils vont monter une action sur le sexisme et prévoient de participer à un concours (réalisation d'un film).

M. Pichon s'inquiète du risque de surcharge des élèves, alors que la plupart de ceux qui sont engagés dans le CVL, le CRJ et le journal sont dans une année scolaire qui les conduit au baccalauréat. Quant à leur demander de s'impliquer dans des actions sur le « Pays de Lorient », cela semble difficile, dans la mesure où beaucoup n'habitent pas ce territoire, mais viennent d'ailleurs.

Afin de leur éviter un investissement supplémentaire, l'idée serait de recueillir des témoignages (retours d'expérience) sur leurs actions au sein du CRJ. Pour leur éviter un travail spécifique à la fin de l'année scolaire, cela pourrait être réalisé sous forme d'un enregistrement dans les premiers mois de 2016. Une condition de notre collaboration serait que le CDPL obtienne l'agrément du Rectorat. Une démarche sera donc entreprise dans ce sens.

B.3 Rencontre avec le Proviseur du Lycée Dupuy de Lôme – Lorient - Le 12 novembre 2015

M. L'Hotellier nous fait part de sa perception. Les jeunes sont peu politisés. Ils abandonnent le paysage du terrain politique traditionnel, mais ils échangent beaucoup entre eux sur les problèmes de société (racisme, religions, phénomènes de radicalisation, violence, xénophobie, migrants...).



Mais leurs échanges ne sont pas cadrés par des organisations, ce sont des échanges libres.

La question qui nous intéresse, au niveau du Conseil de développement, est de savoir s'ils prendraient en compte des considérations locales.

Selon M. L'Hotellier, leur démarche est plus philosophique. Ils vont s'intéresser à des phénomènes qui se posent au niveau mondial. Mais quant à chercher la façon, localement, d'enrichir la vie démocratique et citoyenne, ce ne semble pas être la préoccupation des jeunes. Il existe cependant une perméabilité entre les deux niveaux. Par exemple, comment accueillir localement les migrants ? M. L'Hotellier cite également l'exemple d'une jeune fille qui, par le biais du Conseil de Vie Lycéenne, cherche à intéresser les jeunes aux actions de l'UNESCO. Le sentiment des lycéens est que la politique est très éloignée des préoccupations locales. On peut d'ailleurs se demander s'ils ont une connaissance institutionnelle de ce qui existe sur un territoire. Ils sont au-delà, sur des problèmes de société. Cependant, certains font partie du Conseil Régional des Jeunes. Dans ce cadre, ils s'intéressent au développement durable, à la COP21; il sont au fait des enjeux (ils ont participé récemment à une conférence sur le climat au lycée). Mais il n'y a pas de volonté d'engagement de leur part. Le Conseil de Vie Lycéenne (CVL) s'intéresse au lycée. Par exemple, il relaie l'idée du Conseil Régional de Bretagne de planter des arbres dans l'établissement. Un professeur de philosophie (M. Quinio) s'intéresse beaucoup à la citoyenneté, la démocratie, la laïcité. Il a mis en place un parrainage par les élèves de Terminale de collégiens du collège Brizeux (ils leur apportent une aide dans leur cursus de collégiens). Les lycéens sont donc capables d'engagement concret, sur des actions précises. Mais il faut les fédérer, les accompagner.

Le problème, c'est de trouver des partenaires. Notre groupe de travail pourrait faciliter cette perméabilité entre le lycée et la ville (la « société civile »). Cela pourrait permettre à ces « adulescents » de se sentir pris en compte et de dépasser leur défiance à l'égard de la politique. Le CVL pourrait être le lieu adéquat.

C. Les conceptions et les pratiques à l'échelon communal

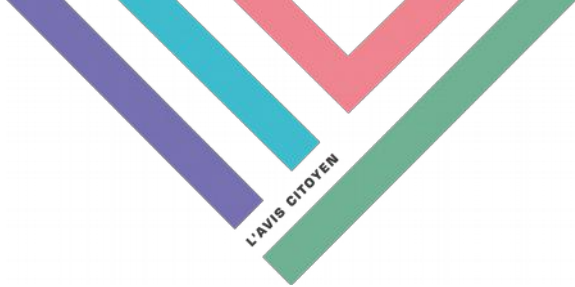
C1. LE POINT DE VUE DES ÉLUS

Nous reproduisons ci-après une synthèse des opinions recueillies au cours de nos rencontres avec les 29 maires ou adjoints qui ont bien voulu nous rencontrer.

C1.1. Question : « comment définiriez-vous « la démocratie » ? »

A. Points de vue sur la démocratie représentative (réponses par ordre d'importance : de la plus souvent donnée à la moins)

- La démocratie représentative : les élections donnent d'abord le pouvoir aux élus.
- Il n'est de démocratie que représentative
- L'équipe municipale met en œuvre les programmes et est seul juge de l'opportunité d'en rendre compte lors des échéances électorales
- Elle s'inscrit dans le cadre constitutionnel qui définit le peuple comme souverain.
- Aux différents échelons du territoire Elle légitime une majorité
- L'application de la loi ce n'est pas la démocratie participative



- Souci de l'intérêt général, où les relations de proximités sont nécessaires
- La gestion d'une commune ne relève pas d'une décision individuelle ni de la décision ou du lobbying des associations
- La concertation assez large de l'ensemble des acteurs (actifs)
- Liberté de penser, liberté d'écrire, Vivre ensemble, respect de l'autre
- La démocratie s'exprime, de plus en plus, de façon très revendicative

La plupart des maires reconnaissent que la démocratie est en crise. Quelques-uns refusent de se remettre en cause et restent campés sur des positions tranchées : "si les électeurs ne sont pas satisfaits, ils changent de représentants". Mais la très grande majorité considère qu'ils n'ont pas un blanc-seing et qu'il leur faut prendre le pouls de l'électeur par différents moyens en cours de mandat.

B. Point de vue sur la démocratie participative

- Donner le plus d'espaces possibles aux citoyens de la commune.
- La démocratie participative : une nécessité de pratique quotidienne
- Une proximité aux citoyens, leurs rencontres (tous âges, toutes conditions, dans les quartiers)
- C'est la concertation, la co-construction, la co-réflexion partagée et le co-partage des décisions.
- La démocratie repose sur un triptyque **élus, citoyens, services de la municipalité**
- L'exercice démocratique doit favoriser l'intégration d'experts au sein de groupe de travail, de réunions de quartier, de commissions extra-communales (ex l'agenda 21)
- La démocratie c'est quand le citoyen peut faire des choix. Elle passe obligatoirement par l'expression de la population des quartiers.
- La démocratie c'est informer les citoyens sur les problématiques communales
- La participation possible et souhaitable par l'intermédiaire d'outils, d'une méthodologie et d'une gouvernance appropriée.
- Dans un exercice démocratique, le citoyen est tour à tour électeur, contribuable, usager.
- Nécessité de procéder par réunions publiques sur les projets,
- C'est aussi tenir compte des personnes qui ne croient plus à la politique.
- C'est un service à la population, pour améliorer la qualité de vie.
- Il y a un consensus à obtenir auprès des citoyens

La nouvelle loi électorale pour les petites communes a pour conséquence de ne pas permettre le débat.

C.1.2 Indicateurs et outils

Proximité : le vécu est différent suivant la taille de la commune. Les petites communes rurales insistent sur le fait que c'est le contact au quotidien, assez informel, qui constitue l'essentiel du lien démocratique. Dans les plus grosses communes la question des structures et des services est plus importante.

Tissu associatif : La vitalité des associations est un indicateur important. La question du renouvellement des responsables d'association est soulevée.

Permanences d'élus/es : une nécessité pour répondre aux préoccupations individuelles. Dans certaines communes elles se développent en sortant des murs de la mairie (marchés, villages, ...). Mais il n'est pas considéré que ces permanences concernent l'intérêt général.



Réunions publiques occasionnelles : parfois de la déception quant à la fréquentation. Des réussites quand l'objet est ciblé et proche du vécu

Réunions de quartiers (comités, conseils) : bilan contrasté (certaines communes ne pratiquent pas ce type de réunion). Quand elles existent le regret est souvent exprimé qu'elles ne concernent pas toutes les catégories de personnes et qu'il y a souvent une érosion de l'intérêt. Parfois des réussites, notamment quand les rencontres sont bien annoncées (utilisation des réseaux sociaux) et qu'on recourt à une méthodologie innovante. À l'inverse certains maires préfèrent répondre à la demande (notamment dans les communes rurales).

On note une tendance à privilégier les rencontres thématiques, plutôt que géographiques. On peut se demander si les Conseils sont des lieux d'information, lieux d'expression ou acteurs. La mise en place des « conseils citoyens » dans le cadre des contrats de ville (Lorient, Lanester, Hennebont) sera à observer plus particulièrement.

Enquêtes publiques : une obligation légale qui n'est pas fortement perçue, en l'état, comme un élément de démocratie. Un maire souligne le fait que les élu/es devraient, en ces occasions, favoriser la réflexion collective.

Conseils municipaux : ne semblent pas non plus un élément fort de démocratie, la participation des citoyens y est rare (à l'exception d'Hennebont et alentours). Quelle place, y compris légale, a la présence des citoyens dans les réunions du Conseil Municipal ?

L'information municipale : le magazine municipal se porte bien. Les supports numériques sont mentionnés par quelques maires.

Le taux de participation aux élections n'a pas donné lieu à des réflexions particulières. L'opportunité du vote des étrangers suscite des réactions très divergentes.

Budget participatif : peu de projets en la matière.

Citoyens acteurs : nécessité pour mettre en action, d'être pédagogique, de procéder par étapes. Il est indispensable que tout ne soit pas joué d'avance.

Les conseils municipaux d'enfants sont mentionnés.

C.2. LE POINT DE VUE DE LA POPULATION

Nous souhaitons savoir comment les habitants se positionnaient par rapport à ce qui posait problème à de nombreux maires. Ainsi, quatre thèmes d'ateliers ont été arrêtés :

- la démocratie
- les outils du dialogue élus-citoyens
- le dialogue entre territoires
- le divorce élus-administratifs-citoyens



Nous reproduisons ci-dessous les idées principales émises dans les cinq ateliers que nous avons organisés dans les communes citées ci-dessus.

C.2.1. Idées principales sur « La Démocratie ? »

- La démocratie suppose des structures de contrôle
- L'importance de présenter des projets avant décision de réalisation
- Le pouvoir du peuple
- Voter est le premier geste démocratique
- Développer des fonctionnements au plan national et local pour que la démocratie soit vécue de façon participative
- Un projet commun et humain
- La réforme de la Constitution : élections à la proportionnelle
- Respect du programme sur lequel on a été élu
- Être citoyen en dehors des élections
- Organisation politique et sociale permettant au peuple de développer sa responsabilité et de prendre part à la gestion des affaires communes

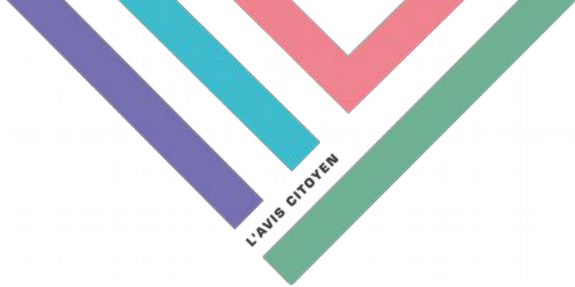
C.2.2. Idées principales sur « Les outils du dialogue élus – citoyens »

- Aider les citoyens à connaître et identifier les compétences
- Pratiquer les référendums locaux
- Écoute et consultation
- Co-construction entre élus, citoyens et experts
- Réseaux sociaux
- Ateliers citoyens, plates-formes collaboratives
- Co-construction des projets en amont
- Débats dans les quartiers, pétitions, budgets participatifs
- Ouvrir de réels espaces de débat entre élus et citoyens
- Accès au numérique comme condition de l'expression de la citoyenneté et de la démocratie
- Importance des associations citoyennes

C.2.3. Idées principales sur « Le dialogue entre territoires » : voir la partie suivante

C.2.4. Idées principales sur « Le divorce élus – administratifs – citoyens »

- Les élus vivent dans une bulle et se mélangent trop peu à leur population : ils ne sont pas 2.0
- Il faut des élus exemplaires et compétents pour minimiser l'impact de l'administration
- Difficulté de compréhension de l'organisation administrative



- Les élus se reposent trop sur les administratifs sur les grands projets sans tenir compte des citoyens
- Le mariage est encore récent : aux différents territoires de se faire entendre
- Dans une démocratie, comment un élu peut-il faire une carrière politique ? n'est-il pas au service ?
- L'éducation a une action prioritaire sur le futur citoyen
- Divorce sans confiance, aucun respect ne peut naître
- Le droit à l'erreur : les collectivités n'ont pas la science infuse
- Pas de professionnels de la politique

III- La démocratie et la citoyenneté : quels défis aujourd'hui et pour demain ?

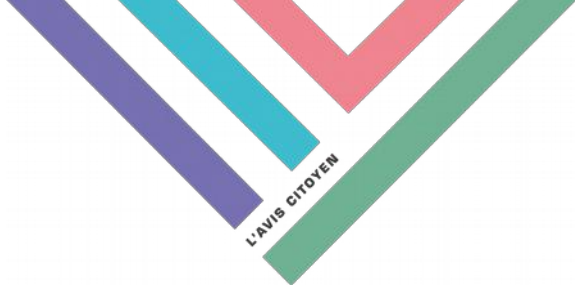
A. Les pratiques à l'échelon du Pays de Lorient : forces, faiblesse, défis

A.1. LE POINT DE VUE DES ÉLUS

Deux niveaux de réponse à cette question :

A.1.1. Que mettent les élus derrière le terme « Pays de Lorient » ?

1. Une entité n'existant pas en tant que telle, sans existence formelle, un « Pays » factice, flou, se composant de deux intercommunalités.
2. Un territoire marqué par :
 - l'éloignement géographique des communes les plus excentrées.
 - un clivage mer / terre.
 - le problème des transports scolaires.
 - des ressentis différents entre la grande ville et les petites.
3. Un pays se réduisant à Lorient Agglomération (« Lorient Agglo ») :
 - grosse structure administrative, complexe, ... trop grande ?
 - caractérisée par l'importance démesurée des services.
 - s'éloignant des habitants au fur et à mesure qu'elle s'agrandit.
 - où l'économie prend le pas sur le service aux usagers, au détriment des droits, du mieux vivre de la population.
4. des services, des administratifs dont le poids, l'omniprésence, le rôle posent question, qui en arrivent à décider à la place des élus, sachant mal rester à leur place et être à l'écoute des élus
5. des élus communaux de moins en moins présents dans l'exécutif, manquant d'informations, ce qui engendre de la frustration.
 1. un exécutif réduit à quelques membres qui cumulent (malgré eux) de nombreuses charges et ne peuvent les assumer.
 2. un fonctionnement démocratique insatisfaisant :
 - Le Conseil d'agglomération ne peut pas être un lieu serein d'expression de la démocratie. La presse ne rend pas compte fidèlement des décisions et des débats. L'opposition profite



de sa présence pour se faire entendre. Cela induit un jeu d'acteurs qui prime sur le contenu des dossiers exposés, privant les citoyens d'en connaître les réels tenants et aboutissants / « Il y a les jeux politiques droite/gauche. Ils se rentrent dedans ».

- Mais c'est aussi le jeu démocratique (fait avancer les idées).
- Problème de gouvernance : parti pris, politisation au détriment de la recherche du consensus, frilosité, fermeture sur un cercle fermé.
- La démocratie est réduite à une enveloppe financière.

6. Des relations Lorient Agglomération – Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO) marquées par la méfiance :

- Il faut des regroupements à taille humaine.
- La peur de la CCBBO de se faire absorber par l'Agglo.
- Le retrait de la CCBBO est regrettable. Il y a de la crainte. La CCBBO ne veut surtout pas sauter dans l'agglo. « On n'aura plus la main ».
- La CCBBO est souvent fermée devant Lorient. Ils disent : « on ne veut pas travailler avec vous. Nous, on est sur la rive gauche ».

A.2. LE POINT DE VUE DE LA POPULATION

A.2.1. Idées principales sur la Démocratie ?

Voir la partie précédente

A.2.2. Idées principales sur « Les outils du dialogue élus – citoyens

Voir la partie précédente

A.2.3. Idées principales sur « Le dialogue entre territoires »

- Il devrait être plus présent, notamment sur la valorisation des atouts du territoire
- Allouer des fonds de façon équitable entre les territoires
- Travailler par projets et non avec des individus nommés
- Main mise sur le territoire d'un parti politique
- Création de groupes de travail entre communes (2 – 3 communes) sur des projets communs
- Jurys citoyens. Variété. Éducation
- Définir ce qu'est le territoire
- Ne pas oublier la ruralité et ne pas négliger les services de proximité
- Dialogue à construire entre les différentes cultures du territoire, entre les entreprises, entre les générations sur le territoire
- Une gestion de projets et non une gestion d'hommes
- Méconnaissance des territoires et des habitants entre eux

A.2.4. Idées principales sur « Le divorce élus – administratifs – citoyens »

Voir la partie précédente

B. Que faire ?



B.1. LE POINT DE VUE DES ÉLUS

Comment améliorer et que faire ensemble au niveau du « Pays de Lorient » ?

1. (Re)donner de l'importance aux élus.
2. Mettre au centre l'intérêt général de la communauté ; trouver des convergences d'avis ; des mises en commun au bénéfice de tous ; le PLUI, c'était une bonne idée, une démarche unifiante.
3. Renforcer les communications entre élus ; le numérique est un moyen de relier les conseillers communautaires.
4. Avoir des échanges sur des thématiques pour mieux se connaître.
5. Etre à l'écoute des collègues de l'opposition ; être respectueux, accepter qu'on ne soit pas forcément d'accord.
6. Pour la critique constructive ; aborder les choses de manière logique.
7. La présidence tournante : une bonne idée ; un bilan à mi-mandat.
8. Dans les commissions, on peut s'exprimer.
9. Aller vers des regroupements à taille humaine.
10. Prendre en compte les collaborations intercommunales : créer des liens de commune à commune pour mettre en place des services pratiques (conventions) ; des coopérations ponctuelles.
11. La complémentarité CCBBO – Lorient Agglo :
 - raisonner en bassin de vie et pas en périmètre administratif.
 - se poser les bonnes questions liées aux compétences de l'agglo.
 - il ne faut pas de frontières politiques ; arrêter de raisonner politiquement ; avoir une entente entre élus plus que des ententes politiques ; être nommé pour ses compétences, mais pas pour sa couleur politique.
 - penser le territoire et le citoyen ; des coopérations entre des communes de l'Agglo et la CCBBO.
12. Le fonctionnement par projet est possible ; définir en commun un projet de territoire qui ne peut être l'addition de ceux des communes, mais n'est pas non plus celui de la seule commune centre ; une démarche de projets qui devra respecter un processus itératif entre les élus, les services administratifs et les habitants du territoire.
13. Consultation sur un thème déconcentré au niveau de chaque commune ; des réunions publiques itinérantes (« diagnostic en marchant ») ; quand on va sur le terrain, il y a beaucoup plus d'échanges ; aller vers les citoyens (proximité physique + numérique).
14. Mise en place de budgets participatifs avec fiches actions.
15. « Les Nouvelles de l'Agglo » sont un bon outil.
16. Le rôle du CDPL : il doit être perçu indépendant des politiques ; il peut faire remonter les avis des administrés ; faire réfléchir les gens.

B.2. LE POINT DE VUE DE LA POPULATION

Idées principales sur « Le dialogue entre territoires » : voir la partie précédente

IV- BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES

En juin 2016, le groupe de travail s'est interrogé sur l'action menée en répondant à quelques questions simples.

A. Atteintes des objectifs

QUELS OBJECTIFS ONT ÉTÉ ATTEINTS ?

- Nous avons pu rencontrer l'ensemble des maires du Pays de Lorient et avons obtenu des réponses sur les pratiques de démocratie dans les communes et sur les différences dans ces pratiques.
- Les entretiens et débats ont été riches, de qualité.
- Le CDPL a acquis une visibilité accrue, notamment aux yeux des maires, nos actions étant venues en appui avec les autres opérations du CDPL.

Qu'est-ce qui nous a aidés à les atteindre ?

- La mobilisation des membres et des nouveaux qui sont venus nous prêter main forte.
- La régularité des réunions de préparations et des rencontres.
- On a pu déterminer un objectif cible, construire des ateliers (3 réunions de préparation), réaliser des synthèses de ces ateliers.

QUELS OBJECTIFS N'ONT PAS ÉTÉ ATTEINTS ?

- On espérait une mobilisation plus forte, tant des membres du CDPL qu'autour du CDPL. Il y en a eu un peu, mais nos objectifs étaient plus ambitieux en termes de participation.
- Une représentativité citoyenne faible (CSP : plus de retraités que d'actifs, quelques élus, aucun représentant industriel, ni artisan, aucun agriculteur, ni ouvrier).
- Manque cruel de mixité et de diversité (plus d'hommes que de femmes ; aucune participation de personnes souffrant de handicaps (physiques ou autres), alors qu'ils ont leur mot à dire.

Qu'est-ce qui nous a empêchés de les atteindre ?

- Faible visibilité, lisibilité des réunions (pas très claire ; on n'a pas été assez communicants, mais le bouche à oreille s'est révélé assez efficace).
- Le faible nombre de membres du groupe de travail a été un frein.

Qu'aurait-il fallu faire ?

- Plus de communication (affiches, tracts, articles de presse)
- Travailler plus étroitement avec les maires avant la réunion du 28 mai
- Organiser une conférence de sensibilisation.

La suite

La journée du 28 mai 2016 fut l'occasion de rendre compte des avis collectés lors des consultations et d'identifier ce qui fait difficulté sur le Pays de Lorient. Dès avant cette journée, le groupe de travail avait envisagé de programmer une deuxième étape en 2017, avec intervenants et pistes de solutions pouvant se situer en février 2017.

IV-SYNTHÈSE

A. Un constat et des attentes

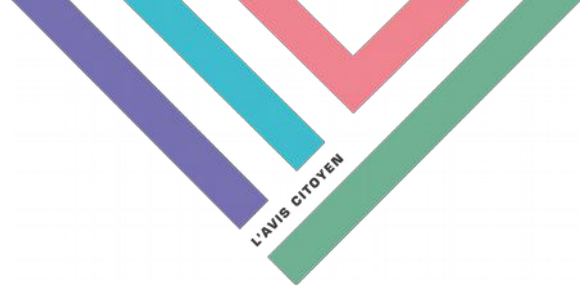
Les élus restent sur leurs prérogatives et ne sont pas prêts spontanément à considérer la participation des citoyens : ils ont été élus, pour eux, la démocratie, c'est une élection, « j'ai un blanc-seing ». D'où la quasi opposition de certains (« l'avis du CDPL, on n'a pas le temps ») et la difficulté à bousculer les schémas classiques. Sans parler de la certitude affichée des élus installés depuis longtemps.

Nous avons aussi été frappés surtout par la différence entre échelon communal et échelon pays. À l'échelle de la commune, les interlocuteurs ont quelques idées. Elles sont exprimées différemment, selon un clivage gauche/droite, entre « je suis élu, laissez-moi faire » et ceux qui tiennent un discours plus participatif. Mais si les uns et les autres voient à peu près ce qui peut être fait en matière de dialogue démocratique au niveau de la commune, au niveau de l'agglomération, et à plus forte raison du pays, aucun ne mentionne de possibilités d'intervention directe des citoyens sur les questions du territoire (si l'on fait exception du travail d'élaboration de la charte de l'agriculture, avec les AMAPs, qui constitue une amorce).

Peut-on mieux faire ? Il semble qu'on ne puisse avoir de démocratie à ce niveau-là que médiée (par exemple, par le CDPL). Il n'y a jamais de pistes sur « comment ça peut se passer au niveau démocratique du Pays ? ». Les maires ne parlent que du dialogue démocratique entre eux et avec les services, jamais de l'implication des citoyens sur la politique de l'eau, du tourisme, etc... en leur demandant de réfléchir et de faire des propositions à terme.

Constat d'une très grande problématique autour des services de l'agglomération et le fossé entre élus des petites et des grandes communes (centralité / périphérie) ; ça passe par des médiations qu'il faut organiser. Pour les maires, leurs dossiers ne sont pas pris en compte : ils ont l'impression que les choses sont décidées avant même que les dossiers soient mis sur la table (cf. les bordereaux envoyés la veille ou l'avant-veille des réunions). C'est un gros problème.

Nous ne sommes donc pas au bout de la démarche. C'est un long processus. Il est intéressant de rattacher notre projet à la démarche lancée par l'agglomération sur la charte d'agriculture, démarche animée par une association (une innovation intéressante). Plusieurs réunions ont eu lieu. Plusieurs moutures d'une charte ont été rédigées. Celle-ci est élaborée avec la chambre d'agriculture et un monde économique pas particulièrement ouvert au développement durable. Il y a du chemin parcouru : la démarche depuis un an est assez intéressante. Il y a donc des choses qui avancent.



B. Proposition d'actions

Ces propositions ont été avancées lors de la réunion du groupe de travail du 7 septembre 2016.

B.1. Interpeller les jeunes sur la démocratie dans le monde associatif

Rencontrer quelques jeunes sur la question des responsabilités qu'ils assument (comment se prennent les décisions chez vous ? Le problème du transport à la sortie des gymnases le soir,...). Ça valoriserait le CDPL auprès des dirigeants associatifs.

Se fixer un objectif plus défini : parler plus « engagement citoyen » que « démocratie » : qu'est-ce qui freine ? qu'est-ce qui encourage ?

Concernant les lycéens et les collégiens : nous mettre à la disposition des professeurs, dans le cadre de leur cursus pour parler de « comment ça se passe au niveau du pays ? » et, en retour, on attend de savoir comment les collégiens-lycéens se positionnent en matière d'engagement. Concernant les jeunes qui ne parlent pas, de ceux qui sont tentés par le djihad, voir les enseignants : est-ce qu'ils en parlent ? Et quid des associations étrangères (marocaines, algériennes, turques, ...) sur le pays de Lorient à l'égard de la démocratie et la citoyenneté. Tenir compte du vieillissement de la population et du fait que les jeunes partent.

Voir les adjoints à la citoyenneté et contacter les enseignants et responsables associatifs, en se coordonnant avec le président J.Verger, pour Ploemeur, Larmor, Pont Scorf, Plouay, Bubry, Queven (qui semblent avoir manifesté des réticences vis-à-vis du CDPL). Il faudra aussi préparer un canevas de méthode et de dialogue.

B.2. Travail à faire en parallèle avec le travail sur les trois « conseils citoyens »

Comment se mettent-ils en place ? Comment cela se passe-t-il au niveau « Politique de la Ville » ? Est-ce qu'on peut suivre la démarche sur la durée ?

B.3. 3e angle de travail (à trouver) dans la périphérie (communes du bord de mer, de l'est)

à suivre ...

Groupe de travail
Démocratie et Citoyenneté

Octobre 2016



Annexe 1

LE GROUPE DE TRAVAIL « DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ » DU CDPL

Composition

Laurence ANNIC, GVA

Marc POUVREAU, réseau Cohérences

Gabriel DANTO, C2Sol

Jean BESSIAS, Aquila

Philippe LADAME, Ateliers des Transitions

François VILARS, C2Sol

Hélène LE CROM, citoyenne

Jocelyne KERJOUAN, entreprise

Haude LE GUEN, citoyenne

Gaëlle COURTET, Quai des vases

RÉFÉRENCES

- Guy Hermet : « *Le peuple contre la démocratie* », Fayard, 1989
- Verena Aebischer, Dominique Oberlé : « *Le groupe en psychologie sociale* », Dunod, 2012
- Gustave Nicolas Fischer : « *L'identité sociale* ». « *Le groupe social* », in « *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* », Dunod, 2010
- Courrier International : « *Du neuf !* », 17 décembre 2015
- Le 1 : « *Politique. Comment ranimer la flamme* », 17 février 2016
- Le Messenger – Chablais : « *Nos maires sont-ils assez payés ?* », 3 mars 2016
- Neon : « *On a passé une #NuitDebout* », Avril 2016
- Le Monde – Idées : « *Après la nuit* », 16 avril 2016
- Aujourd'hui en France : « *On ne s'est jamais autant parlé* », 16 avril 2016
- Le Figaro : « *Dans les débats de Nuit debout, la violence en question* », 17 avril 2016
- Neon : « *Le vote blanc broie du noir* », Mai 2016
- Society : « *Comment réinventer la politique ?* », Mai 2016
- Le 1 : « *Voter à 16 ans ?* », 11 mai 2016
- Ouest France : « *Violence et démocratie* », 19 mai 2016
- Neon : « *Le changement, c'est nous !* », Juin 2016